

Au troisième trimestre 2023, l'emploi salarié est stable ou en légère hausse dans presque toutes les régions

Emploi et taux de chômage localisés (par région et département) - troisième trimestre 2023

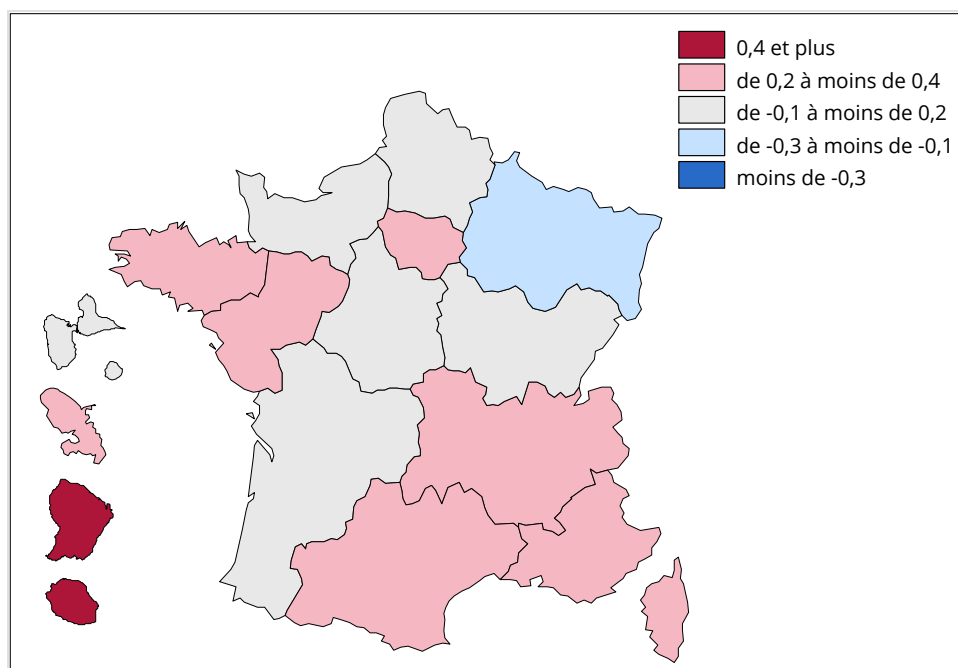
Informations Rapides · 4 janvier 2024 · n° 2



Entre fin juin 2023 et fin septembre 2023, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) reste quasi stable (+0,1 %), comme au trimestre précédent. L'emploi dans l'industrie (+0,4 %) et dans le tertiaire marchand hors intérim (+0,3 %) augmentent de nouveau tandis que l'emploi intérimaire baisse pour le troisième trimestre consécutif (-2,1 %).

Au niveau régional, l'emploi salarié est quasi stable (de -0,1 % à +0,1 %) dans un tiers des régions. Il augmente entre 0,2 % et 0,3 %, soit un rythme légèrement supérieur au niveau national, dans huit régions, et d'au moins 0,4 % en Guyane et à La Réunion. Il ne recule que dans une seule région, le Grand Est (-0,2 %, comme au trimestre précédent).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin juin 2023 et fin septembre 2023 (en %)



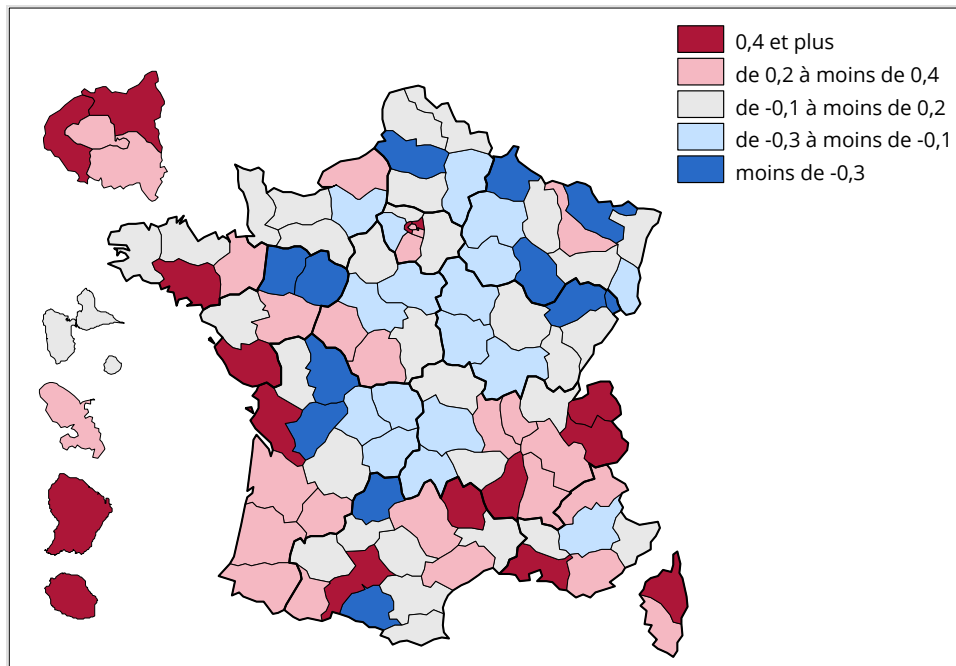
Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au niveau départemental, l'emploi salarié est quasi stable au troisième trimestre 2023 dans un tiers des départements. Il augmente entre 0,2 % et 0,3 %, ce qui est légèrement au-dessus du niveau national, dans 24 départements et d'au moins 0,4 % dans 14 départements. C'est en Ardèche qu'il croît le plus (+0,8 %). À l'inverse, il recule dans 29 départements, notamment dans la Somme (-0,7 %), la Haute-Marne et la Haute-Saône (-0,6 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin juin 2023 et fin septembre 2023 (en %)



Note : données CVS en fin de trimestre.

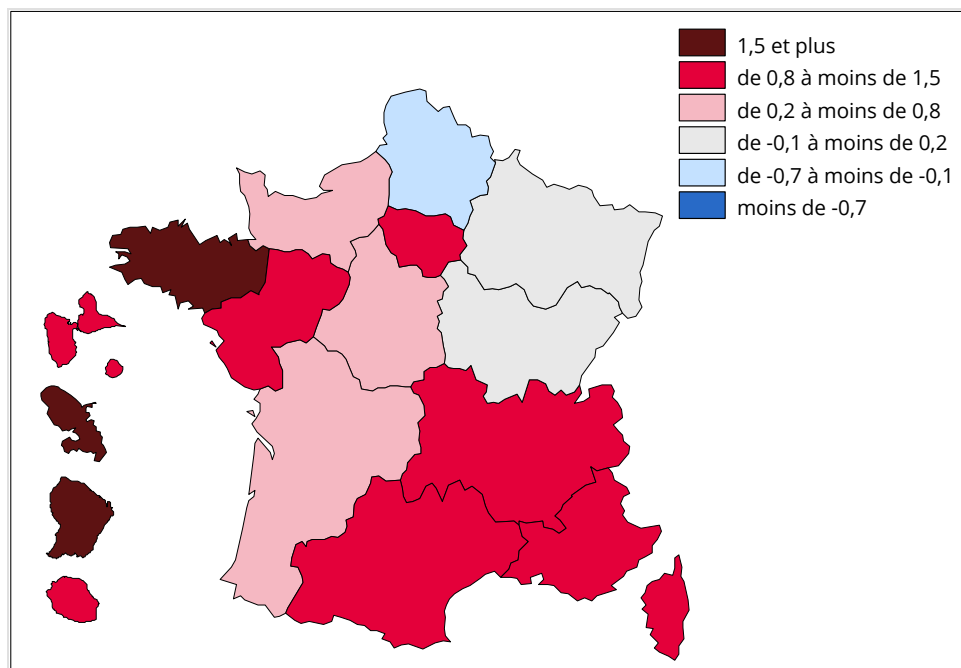
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'un an auparavant dans toutes les régions, sauf dans le quart Nord-Est

Au niveau national, au troisième trimestre 2023, l'emploi salarié total dépasse de 0,8 % son niveau du troisième trimestre 2022. Il est au-dessus de son niveau d'un an auparavant dans toutes les régions sauf dans le quart Nord-Est : il est stable dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté et il diminue dans les Hauts-de-France (-0,3 %). Dans trois régions, l'emploi augmente moins qu'au niveau national : en particulier, il augmente faiblement en Normandie et dans le Centre Val-de-Loire (+0,3 %). Sur un an, l'emploi salarié augmente entre 0,8 % et 1,5 % dans huit régions et il dépasse largement son niveau d'un an auparavant en Guyane (+2,9 %), Martinique (+1,8 %) et Bretagne (+1,7 %).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin septembre 2022 et fin septembre 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,8 % entre fin septembre 2022 et fin septembre 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

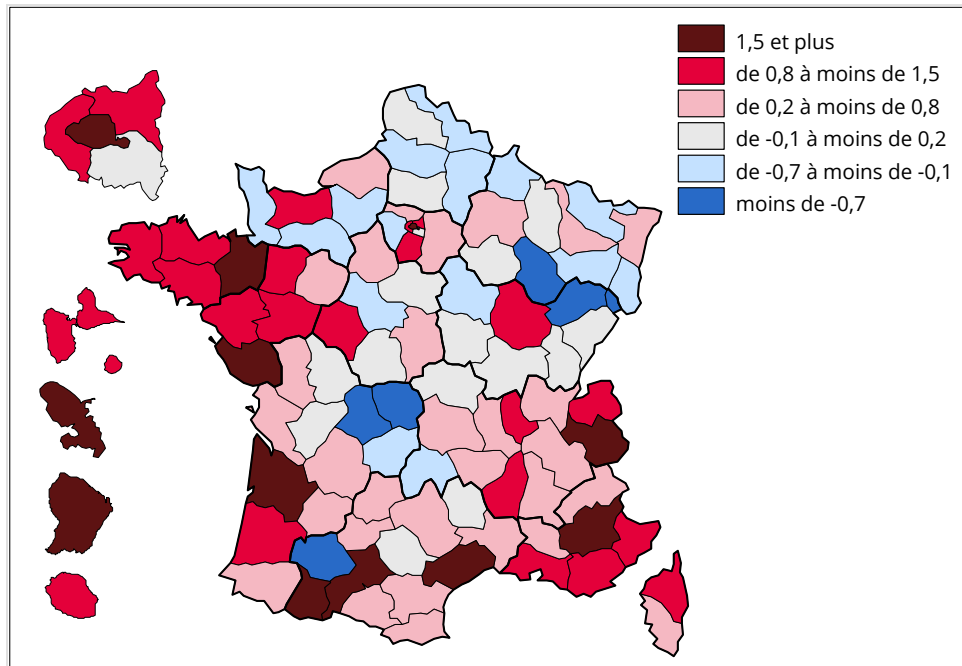
Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Fin septembre 2023, l'emploi salarié dépasse son niveau d'un an auparavant (d'au moins 0,2 %) dans 63 des 100 départements (hors Mayotte). Dans l'ensemble, les évolutions sont plus favorables dans les départements abritant une métropole régionale que dans leurs départements limitrophes. En particulier, en Occitanie, l'évolution régionale est principalement portée par les deux métropoles régionales (+2,0 % pour la Haute-Garonne et +1,5 % pour l'Hérault). À l'inverse, l'emploi salarié diminue par rapport à son niveau de septembre 2022 dans 21 départements, avec un recul qui est le plus marqué dans le Gers (-1,1 %). Enfin, il est quasi stable (entre -0,1 % et +0,1 %) dans 16 départements.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin septembre 2022 et fin septembre 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,8 % entre fin septembre 2022 et fin septembre 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

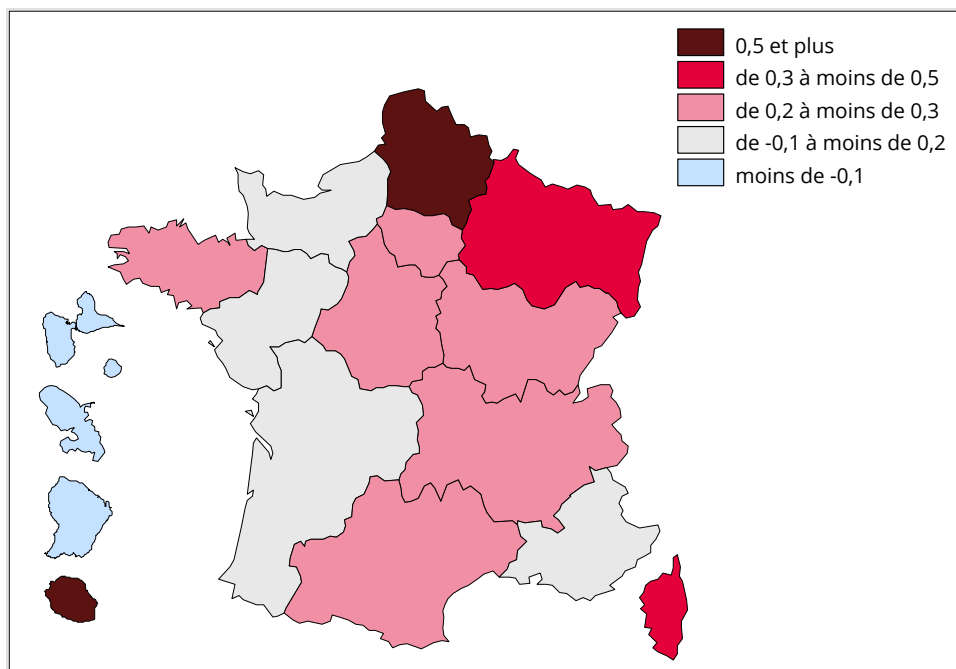
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Dans la majorité des régions, le taux de chômage augmente légèrement sur un an

Sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage est de 7,4 % au troisième trimestre 2023 (soit 0,2 point de plus que le trimestre précédent). Par rapport à son niveau d'un an auparavant, il augmente aussi de 0,2 point.

Entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023, le taux de chômage est quasi inchangé (entre -0,1 point et +0,1 point) dans quatre régions. Il recule fortement en Martinique (-3,4 points) et un peu plus modérément en Guyane (-1,7 point) et Guadeloupe (-0,9 point). Il augmente au même rythme que sur l'ensemble du territoire (+0,2 point) dans six régions, un peu plus nettement (entre +0,3 point et +0,5 point) en Corse, dans le Grand Est et dans les Hauts-de-France, et fortement à La Réunion (+2,6 points).

Évolution du taux de chômage (entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023, en point)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,2 point entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

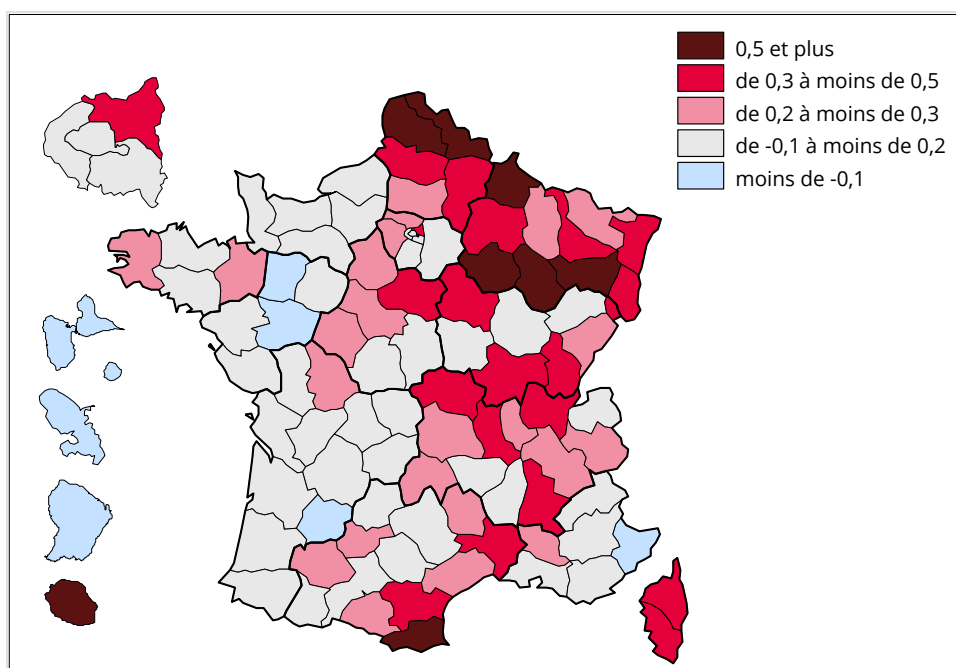
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Sur un an, le taux de chômage diminue fortement dans trois départements d'Outre-mer et légèrement (-0,2 point) dans quatre départements (Alpes-maritimes, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire et Mayenne). Il est quasi stable dans 42 départements. Le taux de chômage augmente autant qu'au niveau national (+0,2 point) dans 23 départements. Il augmente un peu plus nettement (entre 0,3 point et 0,4 point) dans 20 départements et encore davantage dans 8 départements, avec une hausse allant jusqu'à 0,7 point pour deux départements en France métropolitaine (les Ardennes et le Nord) et 2,6 points pour la Réunion.

Évolution du taux de chômage (entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023, en point)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,2 point entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

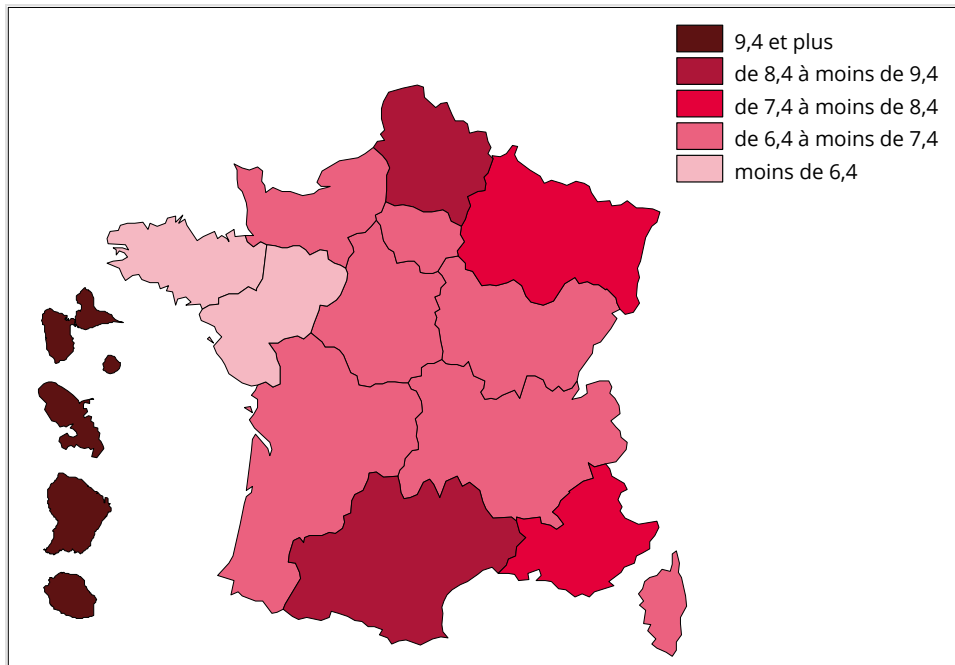
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Au troisième trimestre 2023, le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national (7,4 %) dans trois régions en France métropolitaine : Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,1 %), l'Occitanie (8,8 %) et les Hauts-de-France (9,2 %). Dans les régions d'Outre-mer, il est davantage élevé, avec des taux allant de 9,9 % en Martinique à 20,2 % à La Réunion. À l'inverse, le taux de chômage est le plus faible dans les Pays de la Loire (5,8 %) et en Bretagne (6,0 %).

Taux de chômage trimestriel au troisième trimestre 2023 (en %)



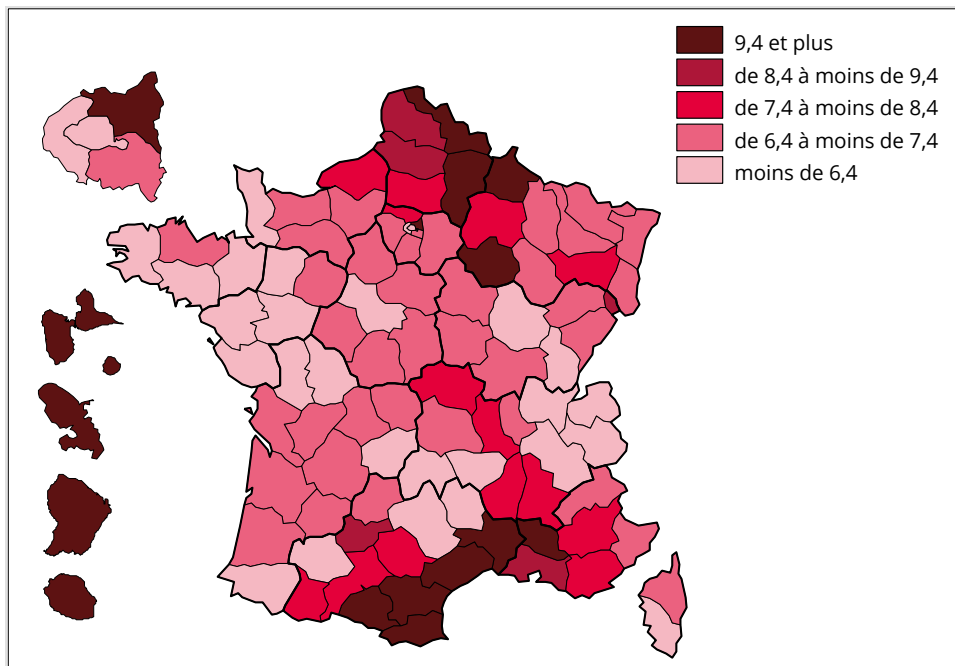
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,4 % au troisième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser le niveau des régions comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au troisième trimestre 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,4 % au troisième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser le niveau des départements comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements.

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

L'Insee ne calcule pas de taux de chômage trimestriel pour Mayotte, mais diffuse un **point annuel issu de l'enquête emploi** réalisée au deuxième trimestre de chaque année. Ainsi au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 34 % de la population active à Mayotte, en hausse de 4 points par rapport à son niveau des années précédentes.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 26 mars 2024 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475